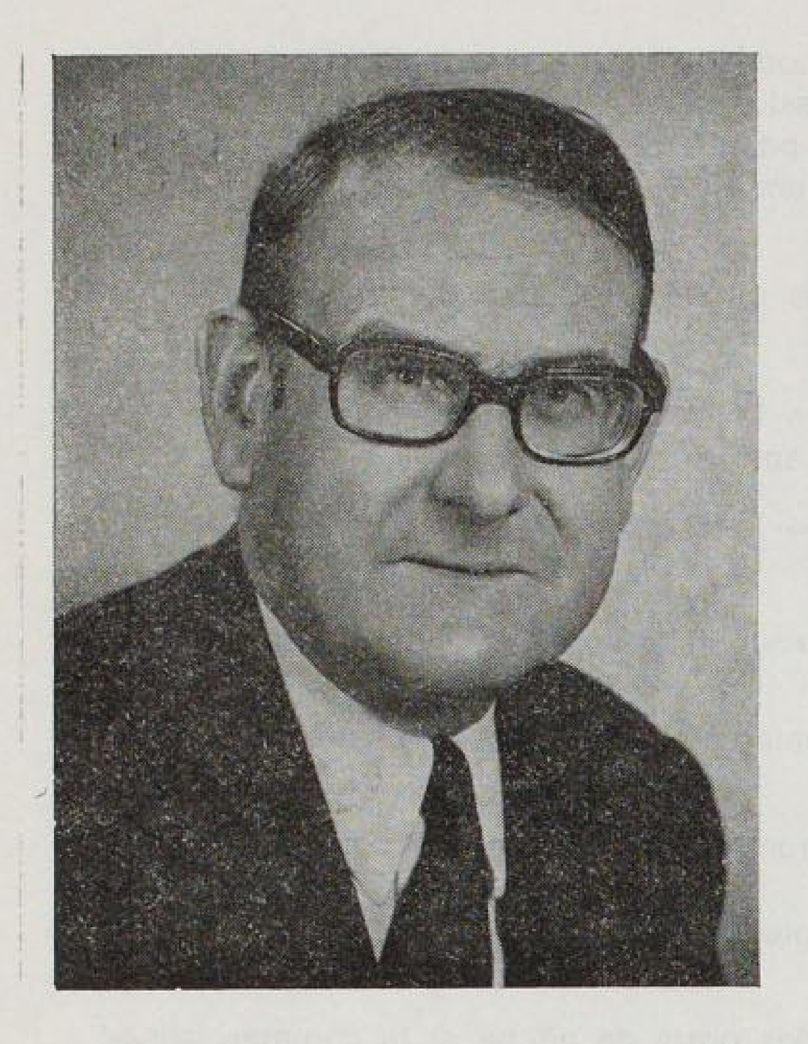
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - MARS 1973 - 1re CIRCONSCRIPTION QUIMPER

Mouvement Réformateur



Louis LE CALVEZ

50 ans - marié - 3 enfants

Directeur Administratif

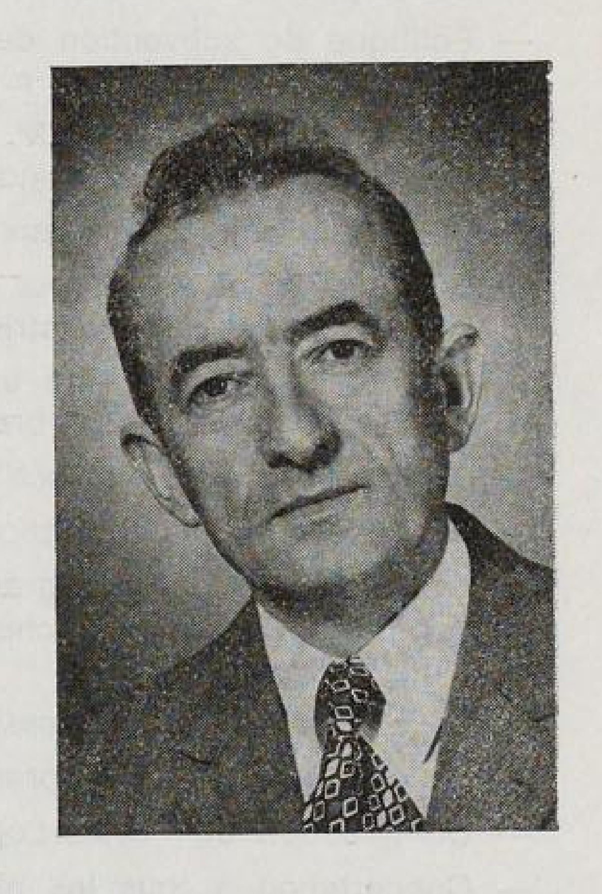
Conseiller Général

Maire de FOUESNANT

Président de la Commission des Travaux Publics du Conseil Général du Finistère

pour

* le droit au travail pour tous.
* le doublement de l'allocation vieillesse.
* la réforme de la fiscalité.
* la construction **de 600.000 logements par an.**
* la construction d'écoles et de crèches.
* le salaire minimum à 1.000 F.
* la suppression des zones de salaire.
* les équipements socio-culturels, sportifs.
* la réforme régionale.
* la construction de l'Europe.



Marcel AUFFRET

suppléant

50 ans - marié - 2 enfants

Professeur

Maire adjoint de la ville de QUIMPER

Engagé volontaire

....

Electrices, Electeurs,

Vous allez élire en mars prochain votre député pour 5 ans. Ces années seront décisives.

Le changement auquel les Français aspirent, doit se faire dans le calme.

Les Réformateurs vous proposent un engagement à réaliser dans l'immédiat, dont voici l'essentiel :

— doubler le montant minimal de l'allocation vieillesse.

— mise en œuvre d'un nouveau plan de sécurité sociale prévoyant la couverture des risques sociaux et indiquant le montant des retraites pour **toutes** les catégories socio-professionnelles (y compris agriculteurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants). Réalisation en 5 ans, par étape annuelle, de la retraite à 60 ans pour les travailleurs qui ne bénéficient de cet avantage qu'à 65 ans.

— droit de vote à 18 ans.

— étude des différents problèmes de la politique familiale (révision sous contrôle médical de la loi de 1920).

— réforme de la fiscalité (patente - T.V.A. - impôts fonciers).

La préoccupation essentielle des Réformateurs sera de défendre le citoyen dans sa dignité, dans son travail, de lui assurer un avenir décent, l'accès à la culture sous toutes ses formes.

Si je suis élu, je travaillerai sans relâche au développement des trois cantons de la circonscription. Mes efforts concerneront notamment :

— Faire respecter les promesses du Général de Gaulle pour le plan routier breton : Quimper-Morbihan à 4 voies pour 1975.

— Amélioration rapide des routes nationales secondaires : Quimper-Penmarc'h et La Forêt-Fouesnant-Quimper.

— Améliorer les chemins départementaux.

— Aide aux communes pour l'amélioration de la voirie, la réalisation effective des équipements en eau, assainissement et électrification.

— Augmenter les crédits de l'Etat pour construire et moderniser les écoles et les crèches.

— Développer les équipements socio-culturels et sportifs.

— Politique de subvention de l'Etat pour la modernisation, l'extension des ports de pêche et la commercialisation des produits de la mer.

— Donner aux offices H.L.M. les moyens financiers pour remplir leur mission qui est d'assurer un logement à tous dans de bonnes conditions. Le problème est crucial à Quimper.

— Prêts spéciaux et familiaux dès l'obtention du permis de construire.

— Subventions et prêts pour la promotion interne des entreprises et industries. Effort particulier en faveur de la décentralisation industrielle, des industries agro-alimentaires et la pêche.

— Assurer aux agriculteurs un revenu et des conditions de vie normales en tenant compte du caractère spécifique de l'agriculture bretonne.

— Faire respecter les objectifs du plan en matière de création d'emplois.

— Amnistie pour les cotisations retraite non payées des commerçants et artisans.

— Faire aboutir la loi-programme essentielle à l'avenir de nos pêches et maintien du régime actuel de prévoyance des marins-pêcheurs. Maintien de l'Ecole d'apprentissage maritime du Guilvinec, avec création d'un internat.

— Revalorisation des professions manuelles.

— Développement de l'apprentissage, de la formation et de l'orientation professionnelle.

— Construction de Foyers-Logements et maisons de retraite pour les personnes âgées.

— Concertation à tous les niveaux pour permettre l'allongement de la saison touristique.

— Réforme du régime de la T.V.A. des collectivités locales.

— Anciens combattants : nous soutiendrons leurs légitimes revendications : l'égalité des droits pour les titulaires de la carte de combattant, leur rapport constant, le relèvement de l'indice des pensions des veuves de guerre, l'attribution de la carte de combattant aux combattants d'Afrique du Nord.

— Rapatriés : nous réclamons la solution globale de leur situation, en accord avec leurs associations.

Pour servir la circonscription, le Finistère, le pays, vous devez choisir un Député dévoué au bien public.

Je crois pouvoir mériter votre confiance. Mon expérience dans mes fonctions de Maire et de Conseiller Général, serait profitable à la circonscription.

Au Parlement, si vous m'élisez, je continuerai à œuvrer pour le développement de la Cornouaille et le progrès social.

Pour réaliser ces changements et ces améliorations, votez RÉFORMATEUR.

Vu : le Candidat.

IMPRIMEURS RÉUNIS - QUIMPER